



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un déficit atténué par rapport au budget précédent, mais qui reste inquiétant

Présentant un total de charges totales de 71,1 millions, le budget 2022 de Val-de-Travers se clôt sur un déficit inférieur à 2 millions de francs, après prélèvement de 1,2 million à la réserve de politique conjoncturelle. Ce montant correspond à la baisse attendue des recettes fiscales par rapport à 2020. Bien que la capacité d'investissement de la commune retrouve un peu de couleurs et que la situation s'annonce moins mauvaise que pour 2021, celle-ci demeure toutefois préoccupante.

Fin 2020, Val-de-Travers présentait le moins bon budget de son histoire, avec un déficit supérieur à 5 millions de francs. Le bouclage des comptes 2020 montrait toutefois une amélioration inattendue des recettes fiscales, qui s'est confirmée cette année et qui a permis d'élaborer un budget 2022 d'un rouge moins vif. Dépassant les trois millions de francs sur un total de charges de 71,1 millions, le déficit n'en reste pas moins important. La perspective d'une baisse des recettes fiscales par rapport au dernier exercice bouclé permet de l'atténuer de 1,2 million, par un prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle.

Le résultat respecte la limite déterminée par les mécanismes de maîtrise des finances, supérieure à 6 millions. Si, globalement, le budget 2022 s'inscrit dans la continuité du précédent, il porte toutefois la trace de plusieurs optimisations, liées notamment à des opérations immobilières, des augmentations de participations de tiers et des réorganisations internes. La plus conséquente, même si elle ne produit pas d'effet financier important en 2022, a trait à l'externalisation de l'hébergement d'espaceVAL, après une période de travaux qui commencera l'automne prochain. Les défis à relever dans plusieurs secteurs,

Contact

Frédéric Mairy – conseiller communal
Dicastère de l'économie, des finances, de la cohésion sociale et de la santé
+41 78 892 14 16



Un déficit atténué par rapport au budget précédent, mais qui reste inquiétant

en termes d'aménagement du territoire, ont à l'inverse conduit le Conseil communal à renforcer certaines dotations. Les charges d'exploitation sont toutefois inférieures à celles du budget précédent ; la baisse des cotisations de prévoyance y contribue à hauteur de 300'000 francs.

Quant aux revenus, outre le recul fiscal déjà évoqué, ils enregistrent une diminution sensible de la péréquation intercommunale, de l'ordre de 10%. Par ailleurs, en attendant que le dossier des charges géotopographiques soit traité sur le plan cantonal, le Conseil communal a fait le pari d'un maintien des dispositions temporaires, qui induisent pour Val-de-Travers des recettes d'une centaine de milliers de francs.

Dettes croissantes, mais supportables

Le déficit projeté permet de retrouver un plafond des investissements meilleur qu'en 2021 (celui-ci était nul), de 1,4 million. Un montant qui, toutefois, ne devrait pas suffire pour couvrir les crédits envisagés, qui restent guidés par la volonté de l'exécutif d'entretenir les infrastructures communales, d'investir dans des projets favorables à l'attractivité de Val-de-Travers et d'apporter des réponses concrètes et locales aux changements climatiques. Ainsi de la rénovation de la piscine des Combes, du réaménagement de la Grand-Rue de Couvet ou encore de la généralisation des « zones 30 » dans plusieurs villages. Le crédit le plus important dépasse les 20 millions de francs ; il n'est toutefois pas concerné par ce plafond, puisqu'il a trait aux travaux qui découleront du plan général d'alimentation en eaux, financés par la taxe.

Le niveau d'endettement demeure une préoccupation importante, qui ne s'estompera pas au fil des prochaines années, compte tenu notamment des investissements conséquents votés en 2021 en matière de structures scolaires et extrascolaires. Le plan financier de la période 2022 à 2025 prévoit ainsi une hausse sensible de la dette ; celle-ci reste supportable, plus encore compte tenu des conditions d'emprunt capitaux et des bases solides dont jouit encore Val-de-Travers (une fortune nette supérieure à 50 millions de francs et une réserve de politique budgétaire de 13 millions).

Equilibre à trouver

Toujours guidé par la recherche de résultats positifs, le Conseil communal reste cependant convaincu que les défis démographiques, économiques et climatiques auxquels nous faisons face ne seront pas relevés en sabrant dans les



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un déficit atténué par rapport au budget précédent, mais qui reste inquiétant

dépenses, mais en trouvant le juste équilibre entre, d'une part, le développement et l'adaptation de notre commune au monde d'aujourd'hui et de demain, et, d'autre part, la nécessité de maintenir une situation financière relativement saine qui n'engage pas trop fortement les futures générations.

Val-de-Travers, le 2 décembre 2021
LE CONSEIL COMMUNAL



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

LE VAL-DE-TRAVERS
qualités naturelles